

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 29 Janvier 2007

Objet : L'an deux mille sept et le **vingt neuf Janvier à 17 heures trente**

A.G.

Association **Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit**
Nationale des **par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de**
Ecoles de Musique **Monsieur Jean THAON**
Départementales

0701/07

Présents ou représentés :

**MM. THAON, BALDINI, ESTROSI, CONDOMITTI, FALIBOIS, FRANCO,
GILLY, LORENZI, MANFREDI, MARY, MASCARELLI, VICTOR.
MMES ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, LAURIERE, PASTOR, RAYBAUD,
RENAUDO, ROUQUIER, SOMARIA, STEFANI.**

Le Président indique que l'Assemblée Nationale des Ecoles Départementales de Musique qui devait se dérouler prochainement dans l'Ardèche a été annulée. Il a donc été envisagé que cette assemblée se déroule dans notre département lors des premières rencontres des pratiques amateurs en pays de Roudoule organisées par l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes du 18 au 20 mai 2007 à Puget Théniers.

Le Président précise que dans le planning de cette assemblée soient prévues une intervention du délégué départemental à la musique et à la danse sur le schéma directeur ainsi qu'une intervention du directeur de la culture du Conseil Général sur la politique culturelle du département.

Au niveau financier, le Président indique que l'Ecole Départementale de Musique devra prendre en charge la restauration des participants (une vingtaine de repas).

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- accepte la mise en place de l'Assemblée Générale de l'Association des Ecoles Départementales de Musique lors du 1^{er} forum des pratiques amateurs en pays de Roudoule,
- charge le Président de la signature de tous documents relatifs à l'organisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

**Le Président,
Jean THAON**

